## Type de contrat : ..... En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Régie Taxe de Identifiant Créancier SEPA séjour de la Communauté d'Agglomération du TCO à envoyer des (ICS) instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Régie Taxe de séjour de la Communauté d'Agglomération du TCO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les FR32RPP81D096 conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. **DESIGNATION DU TITULAIRE DESIGNATION DU CREANCIER DU COMPTE A DEBITER** Nom : Régie Taxe de séjour de la Nom: Communauté d'Agglomération du TCO. Prénom: Adresse: 1 rue Eliard Laude, BP 50049, 97822 LE PORT CEDEX Société: Pays : France (Ile de La Réunion) Adresse: Courriel: tco@taxesejour.fr (Coordonnées à privilégier pour toute réclamation, modification ou révocation de ce présent mandat) **DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER Identification Internationale Identification Internationale** de la Banque (IBAN) (BIC) Type de paiement : ☑ Récurrent / Répétitif □ Ponctuel **A**: Signature Le: Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas-échéant)

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
Référence Unique du Mandat (RUM) : ......

## JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Nom du tiers débiteur : .....

(au format IBAN/BIC)

## Rappel:

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par La Régie Taxe de séjour de la Communauté d'Agglomération du TCO. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec La Régie Taxe de séjour de la Communauté d'Agglomération du TCO (coordonnées cidessus).

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.